

La Grande LETTRE

NUMÉRO 1
JANVIER / FÉVRIER 2022

Sommaire

Entre nous : Mot du Conseil d'administration / 2

Entre nous : Mobilisations et projets pour les 12 jours d'action / 4

Chronique politique / 6

50 ans du Centre / 8

La justice sociale pour un monde meilleur / 10

Pour 2022, je vous souhaite collectivement... / 13

Chronique culinaire et littéraire / 16

Poésies / 18

Quoi faire durant le temps des fêtes ? / 19

Chronique En tant que femme et Enjeux autochtones / 20

Chronique de notre alliée Inform'elle / 24

En bref et Pause dessin / 26

2022 : Ensemble pour un monde meilleur !

Par Sophie Tétrault-Martel

L'année 2021 aura été celle des retrouvailles et du début de notre reconstruction. Des retrouvailles au Centre, au plus grand plaisir d'être ensemble et rebâtir notre monde, se reconstruire pour appréhender un monde à notre image; il faut se le dire, l'adaptation au Centre et dans nos vies n'a pas été de tout repos. Cependant, pouvoir se retrouver afin de s'en parler, d'échanger et de se mobiliser sur des enjeux qui nous préoccupent, cela n'a pas de prix.

Nous voudrions peut-être effacer les deux années de pandémie. Il est néanmoins important de se souvenir et de porter en nous le travail colossal de toutes ces femmes qui se sont impliquées afin de faire de ce monde un espace empreint de solidarité. Si l'année 2022 s'incarne dans l'espoir, il en va de soi que cela se passera par notre devoir de mémoire. Toutes les femmes participantes au Centre nous le confirment par leur engagement ainsi que par leur travail collectif ! Nous fêterons les 50 ans du Centre aussi cette année, quel merveilleux moment pour reconstruire dans la solidarité !

Bonne lecture et Bonne année !



Merci à toutes celles qui participent au journal !

ÉDITION, MISE EN PAGE ET EXPÉDITION: L'équipe des travailleuses

RÉDACTION : Yvonne Beaulieu, Genviève Bézard, Denise Boucher, Claudette Champagne, Francine Charbonneau, Suzanne Dépelleau, Marie De Santis, Céline Desrosiers, Julie Drolet, Chantal Godin, Anne-Marie Labelle, Paulette Lamoureux, Charlotte Langlois, Martine Morin, Anne-Marie Payette, Lucie Piquette, Pivoine (MJL), Nathalie Pomerleau, Bélanda Potvin, Pyard, Cécile Roy, Sophie Tétrault-Martel.

RÉVISION : Céline et Louise Desrosiers, l'équipe des travailleuses

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1981.



Centre des
FEMMES
de Longueuil

UN PETIT MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'hiver est à nos portes et les projets vont bon train au Centre des femmes. D'abord et avant tout, il me faut vous dire qu'une place s'est libérée au Conseil d'administration, et que nous sommes à la recherche d'une femme pour siéger avec nous. Si l'une d'entre vous a envie de s'impliquer dans une ambiance super conviviale (on se fait un sympathique souper toutes ensemble avant chaque CA pour jaser et échanger des nouvelles), de participer à la vie active du Centre et de s'initier au fonctionnement d'un organisme comme le nôtre, c'est le moment ou jamais de sauter sur l'occasion et de vous joindre à notre belle équipe. Pour toutes informations, contactez Julie, notre coordonnatrice.

La vie a repris au Centre des femmes de Longueuil. Même s'il reste encore des signes que la pandémie n'est pas encore chose du passé, les activités ont recommencé et les participantes sont nombreuses. Le vernissage pour l'exposition *Mon être n'est pas un territoire vacant* a été un succès, de même que la mobilisation pour le rehaussement du financement du communautaire *Un coup de sifflet pour la CAQ* à La Prairie et la distribution des rubans blancs pour souligner les *12 jours d'action contre les violences faites aux femmes*. Nos travailleuses ont aussi applaudi le succès de nos activités de Noël, et nous avons multiplié les repas pour que toutes les femmes aient la chance de venir fêter au Centre avec nous.

Les préparatifs pour le 50^e anniversaire se poursuivent. Une première activité pour préparer une grande murale a été tenue au Centre, et se répétera tout au long de l'année. De même, l'activité pour la création collective s'est amorcée dans la bonne humeur et les idées commencent à se former. Il n'est pas trop tard pour se joindre à nos équipes de création. Consultez la programmation pour vous inscrire et célébrer le 50^e du Centre avec nous.

Le projet pour la mise en place d'un CALACS à Longueuil continue de se concrétiser. Une activité au Centre a permis aux femmes de parler de leurs besoins de service afin de les aider à traverser les suites d'une agression à caractère sexuel.

Dans le cadre du projet *Immersion*, les travailleuses du Centre ont rencontré six policières et policiers pour leur parler du rôle du Centre et de ses services pour les femmes victimes de violence conjugale et sexuelle. Le but de l'exercice était de permettre aux policières et policiers participantEs d'être sensibiliséEs à la réalité des femmes et aux difficultés que celles-ci ont parfois de se faire entendre auprès des forces de l'ordre. Nous espérons ainsi que les policières et policiers sauront référer le Centre aux femmes pour qui ce serait opportun.

La planification stratégique poursuit son cours. Merci d'avoir rempli notre sondage en grand nombre et merci à celles qui se sont prêtées au jeu des entrevues avec Cindy. Votre CA est aussi en train de travailler sur les modifications aux Règlements généraux pour les rendre, entre autres, encore plus inclusifs. Ces nouveaux règlements seront proposés pour adoption à notre assemblée générale annuelle qui, si tout va bien, aura lieu cet été.

Et pour finir, le CA a voté pour appuyer une semaine de grève au Centre du 21 au 24 février pour protester contre le manque de financement des organismes communautaires par le gouvernement en place. Le Centre des femmes de Longueuil se joindra donc à ce mouvement qui aura lieu à travers le Québec. Pour plus d'informations, consultez la programmation du Centre. Nous aurons des rencontres de création de pancartes et des invitations pour des actions durant cette semaine-là. À suivre...

Par Anne-Marie Payette pour le Conseil d'administration



La pandémie nous empêche de nous rassembler,
mais pas de revendiquer !



12 JOURS D'ACTION

Contre les violences faites aux femmes

Actions avec les membres de la Table de concertation en matière de
violence conjugale et d'agression sexuelle



Au Palais de justice de Longueuil pour appuyer la mise en place de tribunaux spécialisés pour les victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.

Dans le cadre des *12 jours d'action contre les violences faites aux femmes*, les membres de la Table ont distribué plus de 2 000 macarons à l'Hôpital Pierre-Boucher, à l'Hôpital Charles-LeMoine, au Collège Champlain et au Collège Édouard-Montpetit !



EXPOSITION Mon être n'est pas un territoire vacant

PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE DE L'ARTISTE STANLEY FÉVRIER

EN COLLABORATION AVEC L'ARTISTE JOSÉ DUPUIS ET DES PARTICIPANTES DU CENTRE DES FEMMES DE LONGUEUIL



du 25 novembre au 5 décembre 2021

Centre culturel Jacques-Ferron
Salle Raymond-Lévesque
100, rue Saint-Laurent Ouest
Haut de la rue de 17 h à 20 h
Samedi et dimanche de 11 h à 17 h

Vernissage : Jeudi 25 novembre à 17 h
Échanges et discussions : Jeudi 25 novembre à 18 h 30

12 JOURS D'ACTION
Centre culturel Jacques-Ferron

longueuil

Vernissage de l'exposition

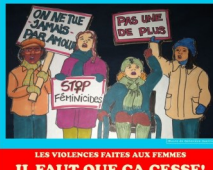


J'ai aimé participer à cette exposition parce que nous avons fait des choses comme écrire sur du tissu et d'autres œuvres sur les violences contre les femmes. Il faut que ça s'arrête. Participer à ce projet, cela nous a fait du bien.

Suzanne Dépelteau

DANS LE CADRE DES 12 JOURS D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

ACTION SYMBOLIQUE
6 DÉCEMBRE 2021 À 8H00 AM
PARC DES FAUBOURGS
(CONTAINANT COIN DE LONGUEUIL)



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
IL FAUT QUE ÇA CESSE!
6 DÉCEMBRE 1999: FÉMINICIDE DE 14 FEMMES
EN 2021: 18 FÉMINICIDES AU QUÉBEC

NUMÉRO 1 VIOLENCE, LE NUMÉRO DES RÉGIONS AUTOMATISÉES (RRA) DÉTERMINÉES
INFORMATION ET INSCRIPTION: 514-334-3861



Action éclair du 6 décembre

Nous faisons écho avec des membres du CAFAL à une action du CÉAF* de l'autre côté du pont Jacques-Cartier!

CÉAF : Centre d'éducation et d'action des femmes



Campagne de sensibilisation Vrai ou Faux

1.

L'agresseur est, la plupart du temps, inconnu de la victime?

FAUX Dans 80% des cas, l'agresseur est un proche de la victime. Il utilise souvent des stratégies comme la manipulation, le chantage et la menace pour arriver à ses fins.

De plus, l'agresseur, est une personne « ordinaire », « normal », un « monsieur tout le monde », un ami, un professionnel, une personne en autorité, un voisin, un membre de la famille, un conjoint ou une connaissance, sans distinction de religion, d'origine ou de classe sociale.

2.

Il arrive souvent que les femmes affirment qu'elles ont vécu une agression sexuelle alors que ce n'est pas vrai. Elles font ça pour attirer l'attention ou pour se venger de quelqu'un.

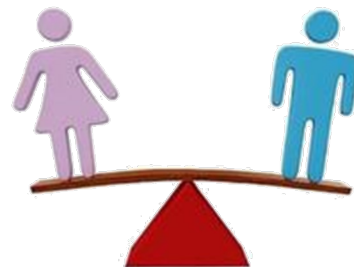
FAUX La pratique des fausses allégations n'est pas très répandue. Le système judiciaire est très sérieux et sévère dans son étude des dossiers avant d'engager des procédures judiciaires, les fausses allégations sont vite détectées.

De plus, déclarer avoir vécu une agression sexuelle implique souvent de s'exposer aux nombreux préjugés véhiculés dans la société et de faire face à l'incompréhension et aux remarques désagréables de son entourage... ce n'est vraiment pas une façon très agréable pour les femmes d'attirer l'attention ou de se venger de quelqu'un.

Par Julie Drolet

La parité, pourquoi pas?

Depuis plusieurs années, il est question de la parité en politique. Au-delà des paroles, c'est maintenant le temps de passer à des actions afin de la concrétiser.



Selon Pascale Navarro, journaliste et auteure, la parité se définit comme « la transposition sur la scène politique de l'égalité femmes-hommes »⁽¹⁾. La société québécoise n'a pas encore atteint cette égalité dans tous les aspects de la vie des femmes. La parité apparaît donc comme un défi à relever. Quant à la zone de parité, nous entendons un équilibre parmi les personnes élues, femmes et hommes, entre 40% et 60%⁽²⁾, comme le précise le Conseil du statut de la femme. La zone de parité, c'est en quelque sorte l'amélioration de la zone d'influence des femmes pour agir sur les décisions.

Voyons d'abord quelle est la présence des femmes dans les milieux de pouvoir politique. Les données fournies montrent le nombre d'élues au niveau des gouvernements du Canada et du Québec ainsi que dans les municipalités.

Canada	Québec	Municipalités
Élection : 20 septembre 2021 ⁽³⁾	Élection : 1 ^{er} octobre 2018 ⁽⁵⁾	Élection : 7 novembre 2021 ⁽⁶⁾
103 députées sur 338 personnes élues, soit 30,5%.	53 députées sur 125 personnes élues, soit 42,4%.	2 885 femmes sur les 7 919 personnes élues, soit 36,4%.
	En 2021, 55 députées sur 125 personnes élues, soit 44%.	Les mairesses sont présentes dans une proportion de 23,6%. Les conseillères comptent pour 38,5% des personnes élues à ces postes.
Le Cabinet des ministres est paritaire. ⁽⁴⁾	L'Assemblée nationale a une représentation se situant dans la zone de parité.	41,9% des conseils sont dans la zone de parité (entre 40% et 60% de femmes). 6,6% des conseils ont plus de 60% de femmes. Cinq mairesses élues dans les 10 plus grandes villes du Québec. ⁽⁷⁾

Nous pouvons imaginer que dans les prochaines années, au fur et à mesure des élections, la zone de parité sera finalement atteinte dans tous les lieux de pouvoir. Pourtant, la pensée magique et l'optimisme ne jouent aucun rôle dans cet objectif. C'est plutôt la conviction profonde que la parité apporte des conséquences positives au niveau de toute la société qui nous incite à agir. En effet, la parité permet d'entendre une diversité d'expériences de vie et de prendre davantage en compte des réalités sociales

différentes lorsque vient le temps de prendre des décisions politiques. De plus, des députées ont réussi à travailler dans un contexte transpartisan sur la Loi concernant les soins en fin de vie⁽⁸⁾ ainsi que dans le Comité sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale⁽⁹⁾.

Malgré les aspects positifs liés à la parité, nous entendons des arguments qui la remettent en question. Par exemple, on dit que les hommes peuvent très bien représenter les citoyennes et les citoyens d'un comté. On dit que la compétence est négligée par rapport au genre des personnes candidates. On dit que les quotas dénigrent les femmes. On dit que les femmes ne veulent pas se présenter en politique active, etc. Il est utile pour alimenter notre réflexion de répondre à ces objections. C'est pourquoi, dans les prochaines parutions de *La Grande Lettre*, nous reviendrons sur quelques arguments qui seront analysés. La suite au prochain bulletin.

Par Céline Desrosiers

¹ Pascale Navarro, *Femmes et pouvoir : les changements nécessaires : plaidoyer pour la parité*, Leméac, 2015, p. 7.

² Conseil du statut de la femme, *Les femmes en politique : en route vers la parité*, Conseil du statut de la femme, 2015, p. 8.
https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_femmes_et_politique_web2.pdf

³ Daniel Blanchette Pelletier, « Un nombre record de femmes élues au Parlement. Et après? », *Radio-Canada*, 22 septembre 2021, mis à jour le 12 octobre 2021.
<https://ici.radio-canada.ca/info/2021/elections-federales/femmes-elues-parlement-parite-hommes-ratio-politique-salaires-quotas-mode-de-scrutin/>

⁴ François Messier, « Joly aux Affaires étrangères, Anand à la Défense, Guilbeault à l'Environnement », *Radio-Canada*, 27 octobre 2021.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1834549/gouvernement-canada-cabinet-premier-ministre-trudeau>

⁵ Assemblée nationale du Québec, La présence féminine.
<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>

⁶ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Élections municipales 2021, tableaux 6 et 15.
<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/candidatures-resultats-et-statistiques/>

⁷ Louise Leduc, « Cinq des dix plus grandes villes élisent une mairesse », *La Presse*, 8 novembre 2021.
<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-11-08/cinq-des-dix-plus-grandes-villes-elisent-une-mairesse.php>

⁸ « Aide médicale à mourir : « Aujourd'hui est une grande journée », selon Maryse Gaudreault », *Radio-Canada*, 10 décembre 2015.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/754609/aide-medicale-mourir-maryse-gaudreault-gatineau>

⁹ Cabinet de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, « Rebâtir la confiance : le Comité transpartisan accueille avec enthousiasme les recommandations du Comité d'experts », Communiqué de presse, 15 décembre 2020.
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/rebatir-la-confiance-le-comite-transpartisan-accueille-avec-enthousiasme-les-recommandations-du-comite-d-experts-839208235.html>

2001. Mon anecdote est d'être allée dans un camp pour 4 jours. Un camp rustique sans toilette, sans eau, sans électricité. J'avais amené 13 bagages pour moi et mes 2 enfants. C'était ma première expérience en camping. J'avais des bagages pour toutes les éventualités. Ce qui est le plus drôle : la bénévole avec qui je covoitais était tellement découragée d'avoir tout ce «stock» à apporter, qu'elle n'a jamais refait de bénévolat.

Francine Charbonneau

Ma première participation au Centre est la journée des portes ouvertes, en 2007 à la pendaison de crémaillère. Nous étions dans la cour, sur Lafayette sous le chapiteau. Une belle grosse fête qui m'a fait connaître le Centre.

Yvonne Beaulieu

50 ans d'histoire et d'anecdotes

Lors de l'activité du 10 novembre, les participantes étaient invitées à nous raconter leurs meilleurs souvenirs du Centre des femmes. Voici quelques-unes de leurs histoires. Vous découvrirez les autres dans les prochaines *Grande Lettre*.

Si vous avez le goût de nous raconter les vôtres, contactez Nathalie

Arrivée en 2002 dans le café-rencontre *Souffle en Elles* dans le petit chalet du parc Marquette du quartier St-Jean-Vianney. Avec mes 3 enfants, on participait aux ateliers mère-enfants. J'ai aussi passé de bons moments lors des fêtes de Noël. J'ai beaucoup apprécié les camps de vacances d'été. Je veux surtout remercier le Centre pour tous ces bons moments.

Geneviève Bézard

Arrivée en 1983, le Diocèse avait passé au feu. Madeleine et Gisèle (les travailleuses de ce temps-là) ont dû déménager les bureaux et les services. Elles animaient dans l'école située au coin du Chemin Chambly et de la rue Saint-Charles. Je me souviens aussi d'une soirée mensuelle au Centre diocésain, comme conférencière nous avons accueilli Simonne Monet-Chartrand.

Denise Boucher

Lorsque je suis arrivée en 2014, j'étais gênée, je ne parlais pas. J'ai commencé par l'écriture spontanée avec Claudette Chicoine comme animatrice. Celle-ci m'a beaucoup aidée. Ça m'a permis de parler et de m'ouvrir. J'ai appris beaucoup de choses et je suis contente de dire qu'on m'a acceptée comme je suis.

Claudette Champagne

Je participe au Centre depuis longtemps, je venais dans le temps du Diocèse à la fin des années '90. La première fois que Nathalie m'a vue c'était dans une soirée rétro, pour souligner les 25 ans de travail de Gisèle au Centre. Je m'étais habillée en disco.

Suzanne Dépelteau

Je suis arrivée en 1979 j'avais 32 ans. Dans ce temps-là le Centre s'appelait Le service d'entraide Vie Nouv'elle et c'était pour les femmes séparées. Moi, qui venais de me séparer, je pensais que j'étais la seule qui se séparait au monde. J'ai été bien accueillie par Madeleine, une ancienne travailleuse qui m'a référée au groupe local de Brossard. À la 1re rencontre j'étais seule avec l'animatrice, mais j'ai adoré l'écoute que j'ai reçue. Ensuite, j'ai été très fière qu'on me demande de devenir animatrice.

Charlotte Langlois

50 ans d'histoire et d'anecdotes

Arrivée il y a 3-4 ans. J'étais une jeune femme gênée avec de la difficulté à sortir de chez elle. Venir au Centre m'a aidé à me dégêner. J'ai travaillé avec Sophie pour préparer une animation de coloriage avec de la musique et une dégustation d'un punch. Il n'y a eu que 2 femmes présentes. Ça ne m'a pas découragée mais il est resté plein de punch. Depuis j'anime régulièrement des causeries et des ateliers de bricolage. Là pour le 50^e je vous invite à l'activité : Murale du 50^e. Chacune de nous allons créer une affiche qui représente ce que le Centre est pour nous. Soit avec de la peinture, du collage, ce qu'on a le goût. Ensuite, tous ces petits cartons seront rassemblés pour faire une grosse murale. Nous avons déjà commencé en novembre, mais vous pourrez vous inscrire en janvier.

Anne-Marie Payette

Un de mes bons souvenirs du Centre est l'activité de levée de fonds : Le berce-o-thon. Une activité pour laquelle je ne peux pas donner beaucoup de détails, tout ce que j'ai vu de la journée, c'est seulement des hot-dogs! Le BBQ, les hot-dogs, Nathalie et moi étions situées sur le côté de l'église. Les spectacles se passaient sur le devant. Une chance que Madame Pauline Marois est venue s'en chercher un ... Non 2 hot-dogs parce que sinon nous n'aurions pas d'anecdote à raconter sur cette activité. Mais des hot-dogs on en a vu plusieurs centaines.

Lucie Piquette

Par Nathalie Pomerleau

Aplanir les inégalités : les *Trousses d'essentiElles*



J'ai rencontré Lucie McKay, intervenante au Centre des femmes, à propos de son implication et de celle du Centre en appui aux femmes itinérantes et en situation de précarité. Voici les informations qu'elle m'a transmises.

Lucie est membre par l'entremise du Centre des femmes du Comité itinérance femmes qui fait partie de la Table itinérance Rive-Sud⁽¹⁾. Un projet de trousse d'hygiène menstruelle a été conçu par une travailleuse de la Table itinérance et le Centre des femmes s'est impliqué dans ce projet. Des commandites ont contribué à obtenir du matériel et à récolter des fonds afin de concrétiser ce projet.

Nous pouvons concevoir que dans une situation de précarité financière, subvenir à ses besoins de base représente un grand défi. Avoir accès à des produits d'hygiène menstruelle reste compliqué et onéreux. On estime que dans la vie d'une personne menstruée (femmes et celles qui ne s'identifient pas comme telles)⁽²⁾, le coût des produits d'hygiène sera de plus ou moins 3 000\$ pour environ 500 cycles durant 39 ans⁽³⁾ ou encore de 4 000\$ à 9 000\$, selon une autre estimation⁽⁴⁾.

Au Centre des femmes, Lucie anime un comité formé de participantes du Centre qui font le montage des trousse. Celles-ci comprennent des tampons ou des serviettes, une culotte, des lingettes pour le corps et des gants en hiver. Également, des trousse d'hygiène de base sont organisées avec des lingettes, un déodorant, des protège-dessous. Dans les deux trousse, on ajoute des papiers-mouchoirs, des masques de procédure, ainsi qu'un feuillet des ressources disponibles. Jusqu'à maintenant, 320 trousse ont été préparées dont 170 ont été distribuées aux femmes.

Ces trousse sont réparties dans des organismes du territoire de la Montérégie, dont le Centre des femmes, qui œuvrent auprès des femmes itinérantes ou en situation de précarité financière. Des travailleuses et des travailleurs de rue ont l'occasion de les distribuer aux femmes qui sont rencontrées. En plus de recevoir ces trousse indispensables, les femmes concernées se sentent respectées dans leur réalité (on ne choisit pas d'être menstruée). Cela brise le silence autour du tabou des menstruations et leur redonne un peu de dignité. Des liens entre les travailleuses de rue et des femmes sont renforcés.

Les troussees ont été mises en évidence lors des activités entourant la Nuit des sans-abri. Des kiosques ont été installés à L'Abri de la Rive-Sud et dans une pharmacie. La sensibilisation autour de cette nécessité pour les femmes s'est avérée un succès si l'on se réfère aux commentaires reçus sur le projet. Par exemple, des jeunes, filles et garçons, ont reconnu l'importance de tenir compte des besoins des femmes, particulièrement celles en situation de précarité. Vous avez peut-être un souvenir désagréable d'un jour où vous étiez menstruée sans avoir sous la main, une serviette ou un tampon. Imaginez cela à tous les mois et ce, durant plusieurs années.

Bien que les troussees montées et distribuées soient une réussite, il est important de rendre ce projet permanent. Le Comité itinérance femmes vise à rencontrer les autorités de la Ville de Longueuil afin d'obtenir un appui concret. Pour sa part, Catherine Fournier, la nouvelle mairesse de Longueuil, a proposé une motion à l'Assemblée nationale en décembre 2020 lorsqu'elle siégeait en tant que députée de Marie-Victorin. Cette résolution adoptée à l'unanimité demandait, entre autres, au gouvernement d'étudier la possibilité de rendre les produits hygiéniques féminins accessibles gratuitement dans l'ensemble des institutions publiques, dont les écoles⁽⁵⁾.

On comprend qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour répondre à ce besoin essentiel des femmes.

Merci à Lucie pour toutes ces informations qui nous sensibilisent à une situation vécue par des femmes de notre entourage.

Par Céline Desrosiers

¹ Table itinérance Rive-Sud. <https://www.tirs.ca/>

² Rafael Miró, « Des produits menstruels gratuits dans des bâtiments publics », *La Presse*, 3 juin 2021. Une intervenante parle des « personnes menstruées » plutôt que des femmes, « afin de ne pas exclure les personnes qui ne s'identifient pas comme telles. » <https://www.lapresse.ca/societe/2021-06-03/montreal/des-produits-menstruels-gratuits-dans-des-batiments-publics.php>

³ Maude, Ouellet, « Combien coûtent vos menstruations? », *Le Journal de Montréal*, 4 décembre 2020. <https://www.journaldemontreal.com/2020/12/04/combien-coutent-vos-menstruations#:~:text=On%20estime%20que%20les%20personnes,'espace%20d'une%20vie>

⁴ Laïma A. Gérald, « Produits menstruels gratuits : Et si on changeait les règles du jeu? », *Urbania*, 27 novembre 2020. Les coûts sont estimés entre 4 000\$ et 9 000\$ qui incluent les produits d'hygiène menstruelle, les sous-vêtements tachés et les antidouleurs. <https://urbania.ca/article/produits-menstruels-gratuits-et-si-on-changeait-les-regles-du-jeu>

⁵ Béatrice Roy-Brunet et Gabrielle Morin-Lefebvre, « Motion à l'Assemblée nationale: un pas vers un accès gratuit aux produits menstruels dans les institutions publiques », *24 heures*, 4 décembre 2020. <https://www.24heures.ca/2020/12/04/une-motion-pour-des-produits-menstruels-gratuits-dans-les-institutions-publiques>

On en parle d'année en année mais comment y arriver?

La réponse est toujours la même : l'égalité pour chacune et chacun d'entre nous, c'est cela la justice. On parle de compréhension, de partage et d'une prémisses qui a à cœur le bien-être des gens. Pour vivre en harmonie, on peut agir ensemble pour trouver des moyens d'y parvenir. Cela prend du temps pour faire bouger les choses, trouver les ressources et prendre des décisions. L'important c'est de tenter de jour en jour d'améliorer les conditions de vie.



On demande surtout un coup de main des gouvernements concernant les logements sociaux; on pense ici aux peuples autochtones qui n'ont pas encore accès à l'eau potable et aux injustices subies antérieurement et encore aujourd'hui; on pense aussi aux itinérantes qui n'ont ni toit, ni nourriture, sans chaleur ni vêtements adéquats surtout l'hiver où il est nécessaire d'avoir plus de ressources; on pense aux jeunes filles victimes de trafic humain et de l'intimidation dans les écoles ou sur les réseaux sociaux; on pense aux pauvres en général ou aux familles à budget insuffisant pour nourrir leur petit monde. Quand on voit toute cette misère humaine, on doit absolument agir selon nos moyens.

En politique maintenant : on doit sensibiliser les politiciens pour une justice sociale en ayant une meilleure gestion des hôpitaux, des CHSLD et des maisons de retraite; octroyer des ressources monétaires adéquates aux organismes communautaires; avoir des salaires équitables; des garderies en quantité suffisante pour répondre à la demande; un médecin de famille pour chacune et chacun de nous; l'accès aux médicaments non couverts par la Régie de l'assurance maladie s'ils sont nécessaires à la survie; des logements sociaux dont la liste d'attente n'en finit plus d'augmenter, etc.

Exiger une meilleure protection des femmes et des enfants victimes de violence, des solutions pour contrer la violence qui sévit actuellement et fait des victimes innocentes de meurtres crapuleux commis par les gangs de rue, empêcher les armes à feu de passer les frontières ou d'être vendues sur différents réseaux sociaux.

Pourrons-nous un jour voir diminuer la misère humaine et arriver à obtenir une meilleure qualité de vie pour la société? Bien bonne question, n'est-ce pas?

En résumé, une société juste = liberté, égalité et protection.

Par Paulette Lamoureux

Pour 2022, Je nous souhaite collectivement ... de la justice sociale pour un monde meilleur... un avenir...

Très chères femmes du Centre,

2 décembre 2021

J'aimerais aujourd'hui célébrer notre force. Nous traversons ensemble une période difficile et nous sommes toutes là, toujours debout, toujours solidaires, toujours braves. Ce monde dans lequel nous vivons n'est pas toujours tendre. Plusieurs d'entre nous ont traversé des épreuves. Et nous sommes toujours là, puisant notre force les unes dans les autres. Nous sommes fières les unes des autres, car nous savons nous comprendre et nous soutenir. Pour l'année qui vient, je nous souhaite que cette force collective soit inépuisable, pour nous permettre d'affronter ensemble ce que la vie réserve aux femmes. Je nous souhaite de la justice, du respect, de la solidarité, et de trouver du bonheur dans nos vies pour rendre nos jours plus doux. Je nous veux toutes égales, toutes en sécurité, et toutes capables de combler nos besoins. Merci mesdames pour ce que vous m'apportez. J'espère pouvoir vous le rendre.

Je nous souhaite à toutes, plein de reconnaissance pour qui nous sommes. Femme. Essentielle dans notre essence. Être fière, libre de penser, véhiculer ce qui nous tient à cœur.

Un droit, une justice équitable pour toutes. Être amie, distincte, riche de nos différences. Solidaire. Pas pour plaire mais exister. Contribuer à ce qui m'enchant. Je suis là.

Pour 2022, je nous souhaite collectivement que la vie comble chacun de nos besoins primordiaux : besoin d'amour, d'être écoutée, d'être protégée, d'être sécurisée, d'être reconnue.

Ici au Centre des femmes, nous sommes choyées pour le partage.

Je nous souhaite le courage d'aller chercher de l'aide lorsque nous en avons besoin, l'humilité de dire « J'ai besoin d'aide ». La force de s'affirmer, d'être capable de connaître et reconnaître nos besoins et de les nommer.

Je nous souhaite des échanges amicaux
des rencontres chaleureuses
Plus de justice pour toutes
Le logement que nous voulons
Des nids d'amour juste pour nous
Que cesse la violence
Que les femmes et les territoires soient respectés
De pouvoir faire les choix que nous voulons
De nous impliquer avec plaisir au Centre
D'oser nous exprimer, nous écouter, nous faire confiance
D'y inviter des femmes que nous rencontrons sur notre chemin
D'y ajouter plus de diversité
De participer à définir nos revendications
et d'être présentes lors des mobilisations
Je nous souhaite un avenir resplendissant
où nous serons fières et heureuses.

**Par les participantes de l'atelier «Écrire
librement» Chantal Godin, Francine Charbonneau,
Anne-Marie Payette, Martine Morin, Pyard,
Bélinda Potvin et Cécile Roy**



2022

POUR 2022 JE NOUS SOUHAITE COLLECTIVEMENT

À chacune d'entre nous, un toit pour y vivre décemment

De la nourriture, trois repas par jour

La santé physique, morale et psychologique

Un médecin de famille pour chacune de nous

Accès à des médicaments remboursables

Un travail valorisant et équité salariale

Une ambiance familiale et chaleureuse

Amour profond de la famille, des parents, des enfants

Amitié sincère et partage avec celles et ceux qu'on aime

Des rencontres avec les gens ayant les mêmes passions

Des loisirs accessibles pour garder la forme

Bonté et justice dans notre vie quotidienne

Stabilité, sérénité, paix intérieure

Générosité et aide aux personnes démunies et itinérantes

Réflexions : Nous parler, nous comprendre, nous entendre,
faire la paix

Vivre en harmonie avec notre entourage et en société

Apprendre la patience, le discernement, le gros bon sens,
la persévérance

Être indulgente envers les autres qui ne pensent pas comme nous

Garder le moral, sourire et surtout, encourager les autres.

.....

En 2022, je nous souhaite de reprendre goût à la vie, aux beautés du monde, à l'amour et l'amitié et laissons aller notre imagination pour
jouir du présent et regarder à nouveau vers l'avenir.

Bonne année à vous toutes avec mes meilleures pensées.

Par Paulette Lamoureux

Je souhaite à toutes de s'amuser et de n'être jamais seule pendant le temps des fêtes 2021. Pour l'année 2022, je nous souhaite la santé, du bonheur et d'être en paix avec soi-même et avec les autres. Également, je souhaite que l'on se débarrasse de cette maladie afin qu'on puisse circuler sans masque et plus librement. Que l'année 2022 apporte aux personnes tout ce dont elles ont besoin.

Par Francine Charbonneau



PENSE-BÊTE POUR L'ANNÉE 2022

- ☒ Protéger l'environnement
- ☒ Vivre ensemble avec courtoisie
- ☒ Savoir donner et recevoir
- ☒ Faire plaisir et se faire plaisir
- ☒ Valoriser ses actions et les assumer
- ☒ Passer au suivant
- ☒ Encourager les autres
- ☒ Trouver l'équilibre et modération dans tout
- ☒ Écouter, penser, agir et réagir avec le gros bon sens
- ☒ Faire des exercices physiques et mentaux
- ☒ S'améliorer de jour en jour
- ☒ Vivre pleinement son présent
- ☒ Savourer le petit bonheur quotidien
- ☒ Savoir apprécier la vie et la rendre plus douce
- ☒ Réaliser ses rêves dans la mesure du possible
- ☒ _____

Par Paulette Lamoureux

Biscuits aux bonbons multicolores

Avec cette recette de pâte à biscuits à congeler, il suffit de préparer autant de biscuits qu'on veut et de garder le reste au congélateur pour plus tard!

Donne environ 24 biscuits

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 15 minutes

3/4 de tasse de beurre ramolli (180 ml)

3/4 de tasse de sucre granulé (180 ml)

1 c. à thé d' extrait de vanille (5 ml)

1 œuf

2 tasses de farine tout usage (500 ml)

1 c. à soupe de lait, au besoin

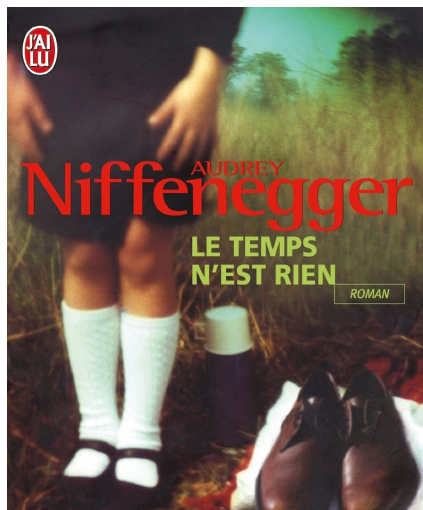
1/2 tasse de mini bonbons (125 ml)

1. Dans un bol, fouetter le beurre avec le sucre et la vanille jusqu'à l'obtention d'une texture crémeuse. Ajouter l'œuf et fouetter jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène. Ajouter la farine et les mini bonbons. Remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte. Si le mélange est trop sec, on peut ajouter 1 c. à soupe de lait pour aider à amalgamer la pâte.
2. Diviser la pâte en deux. Déposer chaque part de pâte sur une pellicule plastique. Rouler dans la pellicule de manière à obtenir deux cylindres de 2 pouces (5 cm) de diamètre. Placer au congélateur.
3. Au moment de la cuisson, préchauffer le four à 350 °F (180 °C). Couper les cylindres de pâte en tranches selon le nombre de biscuits désirés. Si la pâte est trop dure, la laisser reposer 5 minutes avant de trancher. Remettre le reste de la pâte au congélateur, pour la prochaine fringale.
4. Déposer les tranches de pâte sur une plaque de cuisson tapissée d'une feuille de papier parchemin en les espaçant de 1 pouce (2,5 cm). Cuire au four de 15 à 18 minutes.



Par Anne-Marie Payette

Le temps n'est rien – S'aimer dans le désordre



À cause d'une maladie génétique extrêmement rare (la chronodéficience), Henry De Tamble se retrouve bien malgré lui à voyager dans le temps. Tout d'un coup, il est propulsé dans le passé ou le futur, nu comme un ver, et sans moyen de savoir à quelle époque il a atterri, ni combien de temps il y restera. Au cours de ses voyages temporels, il rencontrera Claire, la femme qu'il va épouser, la côtoyant dans son enfance comme dans sa vie d'adulte. Pour Claire, l'aventure est rocambolesque. Henry apparaît dans sa vie pour aussitôt disparaître. Tantôt il a 41 ans, tantôt 32, et il essaie toujours de lui révéler le moins possible de choses sur son avenir pour la laisser vivre sa vie sans sentir que tout est prédestiné, ce qui ne fait qu'attiser la curiosité de la jeune femme.

Dans ce premier roman d'Audrey Niffenegger, on sent un urgent besoin de jouir de l'instant présent. Lorsque Claire et Henry se retrouvent, ils profitent de chaque seconde, sans savoir où et quand se fera leur prochaine rencontre. Il faut savourer chaque instant, partager ce que l'on vit avec passion, et avoir confiance que la vie nous permettra de nous retrouver.

Évidemment, une histoire d'amour aussi imprévisible amènera son lot de difficultés et de moments plus pénibles, mais on ne peut que sympathiser avec la soif de vivre de nos deux protagonistes. On se soutient. On s'encourage. Ce livre nous invite à accepter les aléas de la vie et les affronter avec courage et détermination.

L'histoire est souvent racontée d'abord du point de vue d'Henry, et ensuite du point de vue de Claire, ce qui nous permet de les comprendre tous les deux, et de profiter de la complexité de leur relation.

Une belle lecture à découvrir pour se laisser raconter une histoire d'amour pas comme les autres.

Références : Audrey Niffenegger, *Le temps n'est rien*, Paris, Lafon, 2005, 521 p.

Par Anne-Marie Payette



Tous les pas s'enchainent sous les pas de mon comparse, je me laisse entrainer dans une valse sous les lumières étincelantes qui illuminent le village de Noël. On me fait virevolter sans même connaître les pas de cette danse. Elle s'enchaîne comme un ruban qui nous enlace et nous guide sans fausse note. Une démonstration qui nous réchauffe dans ce froid presque hivernal de ce mois de décembre.

Par Chantal Godin

LA LONGUE ATTENTE

Le jour se lève, le ciel est paré d'un lourd manteau grisâtre.

La lumière tarde à poindre à l'horizon.

Inlassable, j'attends. J'attends comme la femme du pêcheur.

J'attends, comme la femme du marin. J'attends, comme la femme du guerrier.

Sur le quai, mes yeux sont rivés dans les méandres d'un horizon d'espoir.



Vidée de ma force,

vidée de mes fous rires, vidée de cette attente trop longue.

Confiante, pourtant, je continuerai d'attendre le jour, où la lumière de la justice brillera sur toutes les femmes, peu importe la couleur de leurs yeux et la texture de leur chevelure.

Je continuerai d'attendre sans relâche pour mes petites-filles.

J'attends pour mes filles, j'attendrai avec chaque femme.

Je continuerai d'attendre pour les femmes qui tremblent, sous la pluie de jurons soufrés de ceux qui intimident, harcèlent, font peur, font pleurer et gémir autrui en leur nom.

Je sème sur cette longue attente, des graines de fleurs d'espoir, pour les enfants de celles qui gisent au fond là-bas.

J'attendrai, avec celles aux prises d'une extinction de voix,

par l'étonnement d'une main inattendue sur leur bouche, au détour du chemin.

Je continuerai d'attendre avec celles qui entendent encore, le chahut qu'on leur fait.

J'attendrai avec celles qui sont dénudées, par des mains gantées d'algorithmes, pour les ridiculiser, les enlaidir, les rouler dans la boue puante, les faire passer aux yeux de tous, pour les pires délinquantes, alors qu'elles n'ont pas de voix pour se défendre.

J'attends avec celles dont les valeurs et la dignité sont vendues à la criée publique, sur la toile opaque et immonde, sous de vifs applaudissements des sans-cœurs.

J'attends avec celles qui prient et celles qui peinent à voir bourgeonner la confiance, envers ceux qui piochent et qui bêchent, dans les carrières de manipulations, pour extirper la perle de justice et de vérité pour les femmes en détresse.

J'attends, je continuerai d'attendre encore et encore, pour voir enfin la lumière du jour, d'un lendemain limpide pour chaque femme !

Par Pivoine MJL /2021-01-21

Suggestions d'activités/partage d'idées

- Le marché de Noël et des traditions est de retour ! jusqu'au 19 décembre, les vendredis, samedis et dimanches au parc St-Mark, (340, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil)
- Au parc St-Mark, vous pourrez aussi découvrir l'Art public éphémère : Tout feu, tout flamme de Carole Simard-Laflamme jusqu'au 10 janvier
- Louer des raquettes à neige ou des skis de fond durant le temps des Fêtes au Centre sportif du Cégep Édouard-Montpetit
- Visionner des films qui nous font du bien
- Parcourir le sentier littéraire de Longueuil (À partir de la bibliothèque Raymond-Lévesque)
- Se laisser bercer par les différents concerts à la radio qui seront diffusés durant le temps des Fêtes
- Prendre soin de nous et de notre entourage



Prendre
soin de soi



S'entraider



Agir
ensemble



S'outiller



LES STÉRILISATIONS FORCÉES DES FEMMES AUTOCHTONES

Les violences obstétricales qui enlèvent aux femmes le droit d'enfanter par une **stérilisation abusive** est une des pires violences qu'une femme peut subir. C'est injuste, inacceptable et révoltant.

Au Canada : « Les campagnes de stérilisation découlent du mouvement eugénique et ont un long passé au Canada, souvent caché. Les lois sur la stérilisation adoptées en Alberta (1928–1972) et en Colombie-Britannique (1933–1973) visaient à limiter la reproduction des personnes « inaptes » et ont de plus en plus ciblé les femmes autochtones. La stérilisation forcée de ces femmes s'est effectuée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cadre législatif de l'époque, et dans des hôpitaux indiens gérés par le gouvernement fédéral. Cette pratique s'est perpétuée jusqu'au 21^e siècle. Près de 100 femmes autochtones ont déclaré avoir été forcées à accepter d'être stérilisées entre les années 1970 et 2018, souvent alors qu'elles étaient dans un état vulnérable associé à une grossesse ou à un accouchement. » ⁽¹⁾

Au Québec : la stérilisation forcée de femmes autochtones.

« Les récits sont à glacer le sang. Des femmes ont subi de la pression pour se faire ligaturer les trompes de Fallope en plein accouchement ou lors d'un avortement. Certaines se sont fait dire que l'intervention était réversible, alors qu'elle ne l'est pas. D'autres réalisent qu'elles ne sont tout simplement plus retombées enceintes après une intervention médicale; elles se demandent si elles ont été stérilisées à leur insu. À travers le pays, les témoignages sont nombreux et certaines stérilisations imposées se seraient déroulées aussi récemment qu'en 2018 ». ⁽²⁾

Or, non seulement les femmes autochtones ont vu leurs enfants leur être enlevés pour les assimiler au peuple canadien mais elles ont subi la stérilisation non désirée par des médecins exerçant des pressions sur ces femmes vulnérables. Des gestes d'une immense cruauté ont été commis envers elles et rien ne pourra réparer les torts causés et les espoirs perdus à jamais. Des actions légales ont été entreprises par elles et sont en cours de justice mais quelle que soit l'issue ou conclusion, **le mal est déjà fait**.

Toutes mes pensées de sympathie vont à ces femmes en leur souhaitant que justice leur soit rendue.

Références :

1. Karen Stote, Stérilisation des femmes autochtones au Canada, *Encyclopédie canadienne*, 2019.
2. Martine Letarte, Stérilisation imposée de femmes autochtones: qu'en est-il au Québec?, *Québec Science*, 19 mai 2021.

Par Paulette Lamoureux

Une femme autochtone

Si j'étais le saumon
Me perdrais en amont
Si j'étais l'épinette
On me raserait nette
La loi sur les Indiens ?
Le contrôle canadien
Si j'étais nos ressources
Pour les vides, la course

Si j'étais ancienne mine
Des oies mortes, la piscine
Si j'étais religion
La drogue et la boisson
Traditions ancestrales ?
Des pertes collatérales
Si j'étais pauvreté
Ma maison isolée

Oui, je souffre comme la Terre
Me voilà comme ma mère
Une femme autochtone
Dans l'Omerta des hommes
Chasseurs et spéculateurs
Entendez-vous
Dans cette réserve ?
Même si vous êtes parmi nous
Même si vous êtes policiers
La Terre est asphyxiée

Si j'étais une image
Caribou en otage
Si j'étais la Romaine
Adieu l'écosystème
Le fameux chèque du mois
À la cheville un poids
Si j'étais livre d'histoire
Pensionnats sans mémoire

Si j'étais comme le loup
Traquée par les voyous
Si j'étais une débâcle
La violence qui nous racle
Et quand on crève l'abcès
Des plaintes, aucun procès
Si j'étais statistique
Mon âme, une politique

Oui, je souffre comme la Terre
Me voilà comme ma mère
Une femme autochtone
Dans l'Omerta des hommes
Que vais-je dire aux enfants
Qui rêvent d'étoiles
Dans cette réserve ?
Quand je vois leurs yeux qui brillent
Sur Wapikoni mobile
Alors, je rêve aussi
Le saumon nage vers la source
Les épinettes qui repoussent
Les peuples amérindiens
Menant leur propre destin
Vers toi, ma Mère la Terre !

Ces paroles d'une chanson composée en 2017, pour la Journée internationale des femmes, sur la situation des femmes autochtones. Cette chanson a été lue lors d'une rencontre poétique, chez Rose Lévesque, à Saint-Hubert et chantée au bistro Le Sainte-Cath, dans le cadre des "mardi à Chloé" (Sainte-Marie), pour une soirée hommage à Joséphine Bacon, au printemps 2017.

Par Anne-Marie Labelle

Luttes autochtones

Depuis la découverte des corps d'enfants autochtones enterrés dans une fosse commune sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique au mois de mai, le nombre de corps retrouvés sur d'autres sites à travers le pays ne cesse d'augmenter, ravivant les traumatismes profonds des politiques coloniales et des pensionnats autochtones. Les mobilisations et commémorations ont été nombreuses à travers le pays. Mais maintenant, que fait-on pour perdurer et contribuer à devenir des alliées ? Le RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal a créé une Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones. Nous vous proposons donc ici un résumé de la troisième et dernière étape. La première se trouvait dans l'édition de septembre/octobre et la deuxième dans celle de novembre/décembre.

Par l'équipe des travailleuses





ÉTAPE 3: AGIR*

Embaucher des personnes autochtones pour qu'elles participent à la création et à la prise en charge des initiatives qui sont prises à leur sujet ou pour elles.

Rémunérer et créditer correctement les personnes autochtones pour leurs connaissances et leur temps.

« Passer le microphone » aux personnes autochtones lors d'événements, dans le domaine des arts, de la musique, du cinéma, du théâtre et dans la prise de décisions qui les concernent.

Reconnaître que les Peuples Autochtones ont la propriété, le contrôle, l'accès et la possession de leurs informations, connaissances, expériences et histoires.

Reconnaissez, soutenez et respectez.

POUR ÊTRE UNE ALLIÉE :

Soutenez activement la lutte.

Tenez-vous debout !
Même si vous avez peur.

Transférez les avantages de votre privilège à celles qui en possèdent moins.

Reconnaître que la conversation ne porte pas sur vous.

Écouter les experts

Demander ce que vous pouvez faire

Établir des relations fondées sur le consentement mutuel et la confiance

Rechercher pour en savoir plus sur l'histoire

Continuer à se soutenir et à agir de manière significative et collective

*D'après la TROUSSE D'OUTILS POUR LES ALLIÉES AUX LUTTES AUTOCHTONES du RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal





Les revenus non déclarés et la pension alimentaire

Afin de calculer le montant de la pension alimentaire pour enfant, plusieurs éléments sont à considérer. L'un des facteurs principaux de ce calcul est le revenu des parents. On parle ici de leur revenu annuel brut. Cependant, il arrive que l'un des parents travaille « au noir », détienne des revenus non déclarés ou fasse des fausses déclarations. Cela falsifie le calcul et force souvent l'autre parent à payer plus qu'il ne devrait. Qu'arrive-t-il dans ce genre de situations? Existe-t-il un recours pour rectifier le tir?

Il faut savoir que lorsqu'ils remplissent un formulaire de fixation de pension alimentaire, les parents ont une obligation de bonne foi. Cela signifie que pour servir le meilleur intérêt de l'enfant, les parents doivent identifier l'intégralité de leurs revenus, peu importe la provenance de ces derniers.

Toutefois, si un des parents suspecte son ex-conjoint de travailler au noir, de dissimuler certains de ses revenus ou de ne pas travailler à son plein potentiel intentionnellement, il peut faire une demande de révision de pension alimentaire au tribunal, dans laquelle il fera valoir que la pension est inégale. Les juges détiennent un pouvoir discrétionnaire à cet effet, ce qui signifie qu'ils ont le pouvoir de présumer un revenu ou de modifier la valeur de la pension. Pour faire simple, un juge peut fixer lui-même un certain montant qui représente le revenu réel du parent, par opposition au revenu qu'il avait déclaré dans le formulaire de fixation de la pension alimentaire. Il peut soit rectifier le montant selon les informations réelles, ou fixer un montant qu'il juge être représentatif selon les faits, si les informations réelles ne sont pas disponibles. Le juge va donc annuler l'ancienne déclaration de revenus et fixer lui-même le salaire réel du parent, selon le contexte.

Il est également à noter que le juge peut augmenter ce revenu fictif, si le parent ne tirait pas la pleine valeur de son emploi ou qu'il se faisait vivre par l'autre. Si le parent ne faisait pas pleinement usage de son permis de taxi, par exemple, ou qu'il était en santé et apte à travailler tout en continuant à vivre aux dépens de l'autre parent, on considère qu'il a perdu des revenus potentiels par sa faute, et que le montant qu'il doit verser devra être majoré pour que la pension soit équitable.

L'information contenue dans le présent article est d'ordre général. Elle ne prétend pas répondre à tous les cas de figure. Les noms utilisés dans la mise en situation et l'histoire sont fictifs et toute ressemblance ne serait que pure coïncidence. Pour de plus amples renseignements concernant le droit familial, téléphonez à la ligne d'information juridique d'Inform'elle 450 443-8221 ou au 1 877 443-8221 (sans frais) ou consultez une personne exerçant la profession d'avocat ou de notaire.

Par Marie De Santis, étudiante en droit



PETITS MOTS D'HUMOUR

LADY CHURCHILL



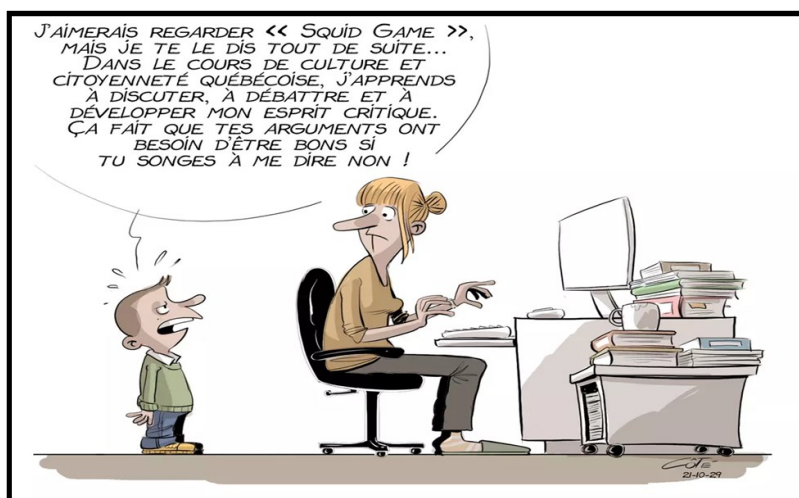
Un jour, le couple Churchill visitait un quartier chic de Londres. Les gens ont salué le Premier ministre et échangé avec lui.

Un balayeur de rue, en revanche, a salué madame Churchill en particulier et les deux sont restés à l'écart pendant un moment entretenant une conversation sur un ton familier.

Churchill demanda alors à sa femme ce dont elle avait discuté avec ce balayeur de rue pendant tout ce temps. « Ah... il était très amoureux de moi il y a très longtemps », répondit-elle.

Churchill sourit et lui dit : « Vous voyez, si vous l'aviez épousé, vous seriez la femme d'un balayeur de rue aujourd'hui ».

Lady Churchill regarda son mari avec étonnement et prononça alors ces mots passés à l'histoire : « Mais darling, si je l'avais épousé, il serait premier ministre aujourd'hui ».



André-Philippe Côté, *La Presse*, 29 octobre 2021



André-Philippe Côté, *La Presse*, 18 novembre 2021



THÈMES DE LA GRANDE LETTRE PROPOSÉS POUR MARS/AVRIL 2022

- 1- 8 mars - Journée internationale des droits des femmes L'avenir est féministe
- 2- Environnement et justice climatique : vers quel avenir allons-nous?
- 3- *Sujet libre: laissez-vous porter par votre inspiration en choisissant un tout autre sujet*

Date de tombée : mercredi 16 février 2022

CES THÉMATIQUES VOUS INSPIRENT?

Venez en parler, échanger autour de ces thèmes lors des ateliers de La Grande Lettre :

- Mercredi le 19 janvier 2022 à 9h30 au Centre
- Mercredi le 9 février 2022 à 9h30 au Centre

Après avoir pris connaissance du fonctionnement concernant les textes à remettre pour La Grande Lettre, vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : smartel@centrefemmeslongueuil.org

Fonctionnement concernant les textes à remettre pour La Grande Lettre

- 1- Le texte rédigé doit concerner une des thématiques indiquées dans cette Grande Lettre ou tout autre sujet.
- 2- Longueur du texte: 1 page recto/verso (écrit à la main) ou + ou - 1 page écrit à l'ordinateur.
- 3- Si vous voulez y ajouter une photo ou une image, l'inclure avec votre texte.
- 4- Il y a une possibilité que votre texte soit mis dans le prochain journal, si celui-ci est complet, ou si vous avez remis plusieurs textes pour le même journal.
- 5- Il y a une possibilité qu'une travailleuse vous demande de raccourcir votre texte ou le refuse si celui-ci est trop long.
- 6- Un texte qui va à l'encontre des valeurs du Centre des femmes (disponibles au Centre et sur le site internet) pourrait être refusé, avec explication de la part d'une travailleuse.
- 7- L'équipe est là pour la correction des textes et le fera sans consulter l'auteur.
- 8- Surveillez la date de tombée dans votre journal La Grande Lettre.
- 9- Toutes les femmes peuvent écrire dans le journal, même si elles ne participent pas aux ateliers de La Grande Lettre.
- 10- Toutes les membres peuvent recevoir le journal gratuitement par courriel ou en venant le chercher au Centre des femmes. Pour le recevoir par la poste, une contribution annuelle de 12\$ est demandée pour défrayer les frais postaux.

PAR L'ÉQUIPE DES TRAVAILLEUSES



Centre des
FEMMES
de Longueuil

1529, boul. Lafayette
Longueuil (Québec) J4K 3B6

Téléphone : 450 670-0111
Télécopieur : 450 670-9749
info@centrefemmeslongueuil.org

Sa mission

Offrir un lieu d'appartenance, d'éducation,
de mieux être et de coopération entre les
femmes, quelles que soient leurs conditions
socio-économiques, leur âge, leur origine
ethnique, leur orientation sexuelle.

Sensibiliser la population aux nombreux enjeux
reliés aux différentes réalités des femmes et
soutenir une action collective qui favorise un
changement social.

Ses valeurs

Autonomie

Engagement

Justice sociale

Respect

Solidarité

Le Conseil d'administration !

STÉPHANIE CORBEIL - vice-présidente

Siège vacant - administratrice

MIREILLE JEAN-LOUIS - administratrice

ANNE-MARIE PAYETTE - administratrice

CÉCILE ROY - présidente

SYLVIE ST-AMAND - secrétaire-trésorière

NATHALIE POMERLEAU-représentante des travailleuses

JULIE DROLET - coordonnatrice

Équipe des travailleuses

JOSÉE DEMERS

JULIE DROLET

LUCIE MCKAY

NATHALIE POMERLEAU

SOPHIE TÉTRAULT-MARTEL

RESSOURCES UTILES

APAMM - Rive Sud **450 766-0524**

Carrefour pour Elle **450 651-5800**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) **450 670-3400**

Centre de crise ACCÈS **450 679-8689**

CLSC Simonne-Monet-Chartrand **450 463-2850**

CLSC Longueuil ouest **450 651-9830**

DPJ **1 800 361-5310**

Inform'elle **450 443-8221**

Info santé **811**

Pavillon Marguerite-de-Champlain **450 656-1946**

Rebâtir **1 833 732-2847**

Service d'écoute Carrefour le Moutier **450 679-7111**

Suicide Action **1 866 277-3553**

S.O.S Violence Conjugale **1 800 363-9010**

Tel-Aide **514 935-1101**



Centraide
du Grand Montréal

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre

Québec

